

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 mai 2010

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASIP SANTE ET L'ANAP

A l'occasion du Salon Health Information Technologies qui se déroule cette semaine à Paris, l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP) et l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicaux-sociaux (ANAP) ont signé une convention de partenariat.

Présentation et objet du partenariat

L'ASIP Santé et l'ANAP sont deux groupements d'intérêt public émanant de la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21 juillet 2009, ayant respectivement pour mission de développer les systèmes d'information partagés dans les domaines de la santé et du secteur médico-social, et de mettre à la disposition des établissements de soins et médico-sociaux les services et les outils leur permettant d'améliorer la qualité des soins et de leur gestion.

Considérant que leurs objectifs sont complémentaires et tendent vers un effort commun de modernisation du système de santé et du secteur médico-social et d'amélioration du service rendu aux usagers, les deux agences ont souhaité définir des modalités de coopération dans le cadre de leurs missions respectives.

Des domaines de coopération ont été identifiés sur des projets relevant du développement des systèmes d'information dans les établissements de soins et médico-sociaux et/ou des conséquences organisationnelles liées à la mise en place de systèmes d'information.

Organisation du partenariat

Jean-Yves Robin, le directeur de l'ASIP, et Christian Anastasy, le directeur général de l'ANAP, conviennent de se rencontrer régulièrement afin de partager leur programme de travail et les problématiques communes de leurs chantiers respectifs.

Un plan d'actions est élaboré annuellement sur des projets stratégiques et sur les coopérations envisagées, qui sera suivi par un comité de coordination dédié.

La convention de partenariat est conclue pour une durée d'un an, et sera reconduite tacitement chaque année.

Agence des Systèmes d'Information Partagés

Contacts presse

Anne-Adélaïde SEGUY :
01 58 45 32 90 / 06 31 14 01 89
anne-adelaide.seguy@sante.gouv.fr

Chrystèle MORICEAU :
01 44 59 68 95 / 06 82 83 34 22
c.moriceau@ligaris.eu

Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)

Contact presse

Christine ALBESSARD
01 48 56 72 69 / 06 26 83 62 25
communication@anap.fr